



Projet VITAM au CD34



30 septembre 2020 herault.fr

Pourquoi Vitam?

Historique du projet d'archivage numérique héraultais

- 2012: projet de plateforme transverse de dématérialisation (Alfresco+ S2low+iparapheur+ Asalae)
- 2012-2015 : accompagnement des démat' et participation au GTC Asalae
- 2016-2018 : étude sur l'archivage intermédiaire et adaptation de Alfresco +module RM
- 2018-2019 : POC Vitam pour l'archivage définitif

POC Vitam au CD 34

- Entre juillet et décembre 2018 : 10 journées de travail environ
- Vitam V2 R9 hébergé chez prestataire
- Chef de projet informatique et chef de projet fonctionnel, prestataire intégrateur en support
- Temps d'appropriation nécessaire raisonnable pour un outil complexe, à la fois métier et technique
- Une documentation riche et complète, mais longue à assimiler

Avantages / inconvénients fonctionnels de Vitam identifiés lors du POC

Avantages

- Couverture fonctionnelle très satisfaisante pour les Archives Départementales :
 - Gestion native de plan de classement des archives, avec navigation entre unités d'archives
 - Fonctionnalités puissantes de recherche
 - Gestion de la communicabilité et du cycle de vie
 - Gestion de référentiels services versants , agents, règles de gestion, ...
 - Gestion de versements SEDA 2.0 automatisés ou manuels
- Gestion de la sécurité et de l'intégrité
 - Gestion aboutie de la traçabilité et de la preuve (empreinte et horodatage)
 - Gestion des formats (référentiels)
 - Pas de limitation en termes de volume
- Gestion future de la pérennité (v3) : pilotage des migrations
- Déjà un très bon pour un outil du point de vue fonctionnel même si considéré comme un back-office. Conçu pour faciliter l'interfaçage avec les SIA .

Inconvénients

- Pas un vrai front office, donc pas de gestion applicative :
 - des habilitations
 - des référentiels (services versants, formats...)
 - De la création des SIP (modification manuelle des fichiers de configuration pour réaliser les SIP via SIP generator)
- Gérable mais via des fichiers (json, csv) à maintenir hors Vitam

Avantages/Inconvénients techniques identifiés lors du POC

Avantages

- Code pérenne et ouvert (du vrai libre!)
- Forte prise en compte des besoins d'administration et de supervision technique
- Garantie de toute la sécurité nécessaire
- Suivi du projet et de ses suites par la DINSIC, gage du respect au long terme de l'état de l'art
- Installation faite et suivie par le programme VITAM

Inconvénients

- Nouvelles technologies à maîtriser
- Architecture exigeante en ressources (CPU et RAM)

Notre stratégie Vitam



Place de Vitam dans notre SI

Archivage courant

Archivage définitif et intermédiaire probant

Bureautique RP

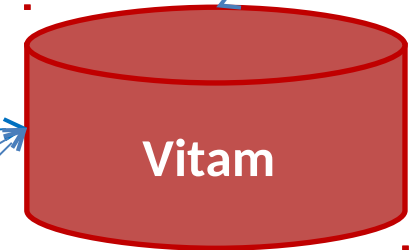
Bureautique : GED

Applicatifs métiers



Parapheur

Tiers de télétransmission



Vitam

Octave/Resip

Sherpa/Pastis

Mnesys

Volume et périmètre de l'arriéré d'archives à verser dans Vitam

Typologie	Volume à 2020
documents audiovisuels	65 To
son	1,3 To
abonnements presse (Midi Libre et Marseillaise)	549 Go
archives électroniques administratives (déjà versées)	350 Go
données du domaine social	2 To
TOTAL	69,2 To



Phase de préparation à la production



Planning de mise en œuvre

- Pilote en 2021
- Premier périmètre : reprise de l'arriéré des versements bureautiques et audiovisuels : 2019-202...
- Second périmètre : les applications du département
- Maintenance et évolutions : MAC + club utilisateurs

Etude d'intégration technique

- Internalisation/ Hébergement externe
→ respect de la norme NFZ 42013
- Prestation d'intégration
- Prestation d'exploitation technique →
compétences rares chez les prestataires
- Utilisation d'une IHM → Vitam UI
- Interfaçage avec le SIA? Réflexion à mener sur ce
sujet en s'associant à d'autres collectivités.
- Création de fichiers pivots entre Vitam et Mnesys?

Etude d'intégration fonctionnelle

- Accompagnement Mintika
- Définition des usages de Vitam et des outils connexes à Vitam en fonction des forces et faiblesses de l'organisation fonctionnelle aux AD :
 - définition des politiques internes (politique d'archivage, de classement, description, indexation, préservation...)
 - conduite du changement (ordonnancement de la mise en œuvre de ces politiques; besoins en formation)

Vitam et les possibilités de mutualisation

- Structuration permettant l'étanchéité entre collectivités
- Pilotage du stockage différencié sur des infrastructures communes
- Gestion différenciée des référentiels (ex: service producteur..)

Conclusions

- Même si sa qualité est garantie par l'Etat, Vitam n'est pas pour autant interdit aux collectivités!!!
- Vitam répond aux besoins fonctionnels en matière d'archivage numérique d'un service d'archives départementales
- Vitam est adapté aux volumétries importantes (conservation + versement)
- Les forces vives, l'émulation autour du programme Vitam entre archivistes et informaticiens sont un moteur pour l'archivage numérique en France
- Plus forts que Minus et Cortex, les archivistes et les informaticiens du programme vont conquérir le monde.

Des questions??